NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

Distr.
LIMITEE

T/COM.11/L.219
19 janvier 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

COMMUNICATION D'HAJI JAMI MAHMOUD AHMED ET D'AUTRES
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Destinataire : le Ministre des affaires étrangères, à Rome
COPIE au Conseil consultatif, à Mogadiscio

Nous, aqils, notables, chefs religieux et habitants de Gardo et des faubourgs, vous informons par la présente que le Gouvernement italien et l'Autorité chargée de l'administration de la Somalie nous opriment depuis leur arrivée dans notre pays. Jusqu'à présent il n'y a ni bâtiments ni hôpitaux dans notre région. Nous n'avons qu'un bâtiment scolaire, insuffisant, que l'Autorité administrante a construit à Gardo. Nous lui avons demandé de nous construire un grand hôpital à Gardo et de mettre à notre disposition un bon médecin capable d'opérer les malades. Les autorités locales somalies nous l'ont promis et certaines d'entre elles nous ont même fait savoir que le Gouvernement avait agréé la demande que nous avions faite au sujet de la construction, à Gardo, d'un grand hôpital pour tous les habitants de la Migiurtinia et qu'un bon médecin en assurerait la direction; nous étions très satisfaits. Le médecin est venu et il nous a été d'un grand secours. Il a traité beaucoup de gens et opéré beaucoup de malades. Mais le Gouvernement de Mogadiscio a dit à ce médecin que notre ville était trop

petite pour lui et qu'il devait partir pour Johar. Quand nous avons appris cela, nous nous sommes réunis et nous avons demandé au gouvernement de laisser ce médecin dans notre ville, qui est la deuxième ville importante de la Migiurtinia, qui se trouve à un carrefour de routes et, en raison de son climat et de la beauté de son site, est considérée comme une station estivale par les habitants de la région. Nous avons en outre demandé que l'Autorité administrante tienne la promesse qu'elle nous avait faite et construise un hôpital dans la région puisque la Migiurtinia manque de bâtiments et d'hôpitaux et que le gouvernement ne s'intéresse pas autant au bien-être des habitants de la région qu'à celui des habitants des autres régions. Le médecin n'est resté dans notre ville que deux mois et il a joué un rôle très utile. Nous demandons que le gouvernement maintienne le médecin à son poste, où il nous rend de grands services, et construise un grand hôpital.

Nous vous prions de noter, Messieurs, que nous, habitants de la Migiurtinia ne nous opposons pas au Gouvernement italien, qui est l'Autorité administrante de notre pays, et que nous ne nous opposons pas davantage à vous. Nous tenons tout simplement à vous expliquer nos difficultés et nous espérons que vous nous rendrez justice. Est-il juste, Messieurs, que le médecin soit muté à Johar, qui se trouve à 90 kilomètres de Mogadiscio, alors que Gardo est situé à 1.200 kilomètres de Mogadiscio? Gardo est dépourvue de trop de choses et nous espérons que vous nous rendrez justice. Si ce médecin, qui s'appelle Gril Sol (?), ne reste pas auprès de nous et, qui plus est, si un grand hôpital n'est pas construit dans notre ville, nous considérerons que nous ne relevons plus de la compétence de l'Autorité administrante et nous ferons appel à un médecin de l'extérieur. Si nous devons agir ainsi, votre réputation en souffrira.

(Signé) Haji Jami Mahmoud Ahmed
et dix autres

Gardo, 7-6-1955